

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE PLOUÉDERN

Participation B.A.F.A.



Cette convention entre le jeune en formation BAFA, sa famille et la commune de Plouédern, a pour but d'aider les jeunes à financer cette formation. La demande doit être faite auprès de la mairie avant le début de la formation.

Le nombre de places est limité à 16 sur l'ensemble des communes signataires de ce C.E.J. Cette participation « mairie » s'inscrit dans le cadre du C.E.J. intercommunal signé avec la C.A.F. Suite à cette formation avec un organisme spécifique, le jeune doit effectuer un stage de 3 semaines, non rémunéré, à l'ALSH de Plouédern – Trémaouézan.

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Nom(s) Prénom(s) des parents	
Adresse	
Numéro de téléphone fixe	
Numéro de portable	
Mail	
Organisme de formation	
Date prévue de la formation	
Montant du stage	

A la fin de la période de stage, la participation de la mairie sera de 80 % et la participation de la famille de 20 %.

Pièces à fournir :

Facture de l'organisme de formation
Attestation de stage
Relevé d'identité bancaire ou postal

Identité du détenteur du compte bancaire à préciser	
Famille <input type="checkbox"/>	Demandeur <input type="checkbox"/>

Montant pris en charge :		À Plouédern, le
Le Maire ou le référent CCAS,	La famille,	Le demandeur,

Cet imprimé sera remis à la CAF par l'intermédiaire de Gilles KERRIOU

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le **CCAS de Plouédern**, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion de la **demande d'aide au B.A.F.A.** La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public. Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement, augmentée des éventuelles obligations légales. Elles sont hébergées en France, et ne sont destinées qu'au **CCAS de Plouédern**. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime, en contactant **mairie@plouedern.fr**
Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

PLD007CCAS